

VILLE DE PARIS

11^e Arrondissement

COMMISSARIAT DE POLICE

du

QUARTIER

Sainte - Marguerite

N^o

78652

PROCÈS-VERBAL

L'An mil ~~neuf~~ cent quatre-vingt-trois

le deux janvier

Nous, Lucien GOULIER,

Commissaire de Police de la Ville de Paris, plus spécialement chargé du Quartier Sainte-Marguerite, Officier de Police Judiciaire, Auxiliaire du Procureur de la République. Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu les Instructions de Monsieur le Préfet de Police, en date du 30 décembre dernier

A pour mandat le sieur Dechenne Georges, Secrétaire Général de la "Coopération des Idées"

À qui nous avons donné connaissance de la lettre de Monsieur le Préfet de Police, en date du 30 décembre dernier, dont la teneur suit :

" Le Secrétaire de l'association des "Coopération des Idées" dont le siège est établi rue des faubourgs S'Antoine 157 et qui a fait l'objet de ma dépêche du 26 courant, s'est présentée dans mes bureaux et a déclaré, sous sa responsabilité, que la matière

qui doit avoir lieu demain
31 courant, dans ledit local, est
essentiellement suivie.

Dans ces conditions
mon administration n'a pas
à intervenir; mais je vous prie
néanmoins et appelés l'attention
des organisateurs sur les responsabilités
qu'ils pourraient encourir
en cas de sinistre, et vous
dressez de cette communication
un procès verbal que vous
me transmettez.

P. Le Préfet de Police
et le Directeur du cabinet
par autorisation
Le Chef du 2^e Bureau
Signé: May

Et sans que le Sieur
De Henne n'en prétende
cause d'ignorance, nous
lui avons laissé la présente
copie de notre procès verbal
quatre mots, sans motif.

Le Préfet de Police

Joulié

